



« Rencontres Territoriales des Lieux de Musiques Actuelles en Région PACA »

Quels projets de lieux formuler autour des pratiques, de l'économie et du territoire ?

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre d'un cycle national de rencontres/formations pour les élus, les techniciens territoriaux et les porteurs de projet dont le premier rendez-vous se déroulait le 2 juin 2010 à Annecy.

Les Rencontres Territoriales en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont organisées par [TREMA](#), le réseau d'acteurs de musiques actuelles en PACA, la [Fédurok](#), fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles et l'[Observatoire des Politiques Culturelles](#) (OPC) en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication ([DGCA](#)), la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture ([FNCC](#)), l'Association des Régions de France ([ARF](#)), l'Association des Départements de France ([ADF](#)), le Centre National des Variétés, de la chanson et du Jazz ([CNV](#)), la Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées ([FSJ](#)).

Elles se tiennent le mercredi 17 novembre à Toulon, dans le cadre du 14^{ème} Forum des Musiques Actuelles¹, organisé par Tandem².

mercredi 17 novembre 2010
Toulon

Auditorium Robert Casa Desus du CNRR de Toulon au 168bd du Cdt Nicolas

L'engouement de nos concitoyens pour les musiques actuelles n'a jamais été aussi important, tant pour la demande de pratiques et de répétition que pour les sorties culturelles. À un moment crucial d'évolution des politiques publiques de la culture, les collectivités territoriales et les acteurs culturels sont plus que jamais concernés par ce phénomène.

La seule existence ou le seul objectif de réalisation d'un équipement ne suffit plus à répondre aux enjeux de demain. Il devient indispensable de penser une politique dans toutes ses dimensions et de situer le projet des acteurs artistiques et culturels dans une dynamique territoriale.

Comment inscrire de manière durable les projets en milieu rural ou urbain ? Quels sont les enjeux sociaux et économiques de la diffusion des concerts aujourd'hui ? La question de l'enseignement ? celle de l'éducation artistique, de l'animation d'un territoire, des pratiques elles-mêmes ? Comment mieux déployer des services au regard des pratiques et des populations ? Autant de sujets qui interpellent le devenir des territoires et soulèvent la question du sens de l'action publique face à de nouveaux enjeux de société.

¹ www.fma83.com

² www.tandem83.com

Cependant la marge de manœuvre politique, celle des équipements et des acteurs est aujourd'hui limitée par différentes contraintes, la diminution des finances publiques et l'augmentation des charges qui pèsent sur les collectivités.

Dès lors comment penser les politiques culturelles de demain sinon dans une logique de co-construction et de partage ? Comment mettre en oeuvre le partenariat territorial dans toutes ses formes ? Celui des collectivités entre elles pour déterminer des politiques et des dispositifs adéquats, celui des équipements culturels afin de mieux accompagner et soutenir les initiatives, celui des acteurs artistiques et culturels afin de trouver les moyens de leurs activités.

Ces rencontres se veulent un outil d'aide et d'appui à la décision dans un contexte tendu de rationalisation de l'intervention publique d'Etat et de structuration territoriale des musiques actuelles (SOLIMA³ et nouveau label SMAC) ainsi que d'adaptation des politiques publiques à un secteur pluriel qui s'est fortement professionnalisé.

Cette seconde rencontre territoriale abordera ces différentes questions sous la forme d'une journée en séance plénière.

Déroulement de la journée

Intervenants envisagés :

- Jean-Pascal Quilès (OPC)
- Philippe Berthelot (Fédurok)
- Jean-François Paux (CNV)
- André Cayot (Direction Générale de la Création Artistique)
- François Brouat (DRAC PACA)
- Frédéric Bruschi (Région PACA)
- Marcelle Callier (Conseil Général du Var)
- Michel Tamisier (CG Vaucluse, Association Art & Département)
- Sébastien Vigouroux (Payzac, l'Art Scène, projet de SMAC Ardéchoise)
- Sébastien Etienne (Annonay, la Presqu'île, projet de SMAC Ardéchoise)
- Sébastien Cornu (Fédurok / TREMA)
- Marc Baudino (Fédurok / TREMA / Tandem)
- ...

| | |
|-------|---|
| 9h30 | <i>Accueil et introduction générale</i> |
| 10h | <p><i>Table ronde plénière</i></p> <p>Situation et évolutions du secteur des musiques actuelles : sa structuration professionnelle et sa place dans les politiques culturelles</p> <p>Le secteur des musiques actuelles s'est professionnalisé et structuré en relativement peu de temps et, malgré son intégration progressive aux politiques culturelles depuis le début des années 80, a conservé une dynamique autonome. Ainsi, les acteurs ont mis en place les outils de leur structuration en se fédérant, en créant leurs instances de débat, leur syndicat... Aujourd'hui qu'en est-il, quels sont ces outils, comment existent-ils et se complètent-ils dans un paysage d'ensemble et quels rôles jouent-ils dans la prise en compte des musiques actuelles par les politiques publiques ?</p> <p>☞ Mots clés : structuration, acteurs, réseau, organisation, politique publique de la culture, initiative, pratiques,...</p> |
| 12h15 | <i>Repas</i> |

³ Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles : <http://fsj.la-fedurok.org/documents/ProjetSOLIMA150110-1.pdf>
p 2/4

| | |
|---------|---|
| 14h-16h | <p><i>Table ronde plénière</i></p> <p>Organiser un nouveau projet de territoire autour des musiques actuelles</p> <p>Dans un climat de mise à mal des services publics, acteurs, Etats et collectivités territoriales disposent d'éléments d'appuis à la mise en place de politiques culturelles, en particulier au travers du SOLIMA (Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles). Les notions de territoire et de pratiques, de territoires et de mises en réseau, de complémentarités deviennent centrales.</p> <p>A partir d'exemple très récents, dont le projet MAT (vers un Schéma d'orientation pour la mise en œuvre d'un Projet Artistique et Culturel de Coopération Territoriale des Musiques Actuelles en Sud Vaucluse⁴), le projet territorial en Ardèche porté par trois lieux du département... nous étudierons les possibilités offertes par la mise en cohérence d'un projet et son intégration sur un territoire.</p> <p>☞ Mots clés : co-construction, partenariat, territoire, projet, politique culturelle, concertation, services à la population, offre publique, aménagement du territoire...</p> |
| 16h | <i>Pause</i> |
| 16h30 | <p><i>Table ronde conclusive</i></p> <p>Réaction et questionnement collectifs</p> |

Bibliographie sélective

- Une bibliographie sélective & thématique est disponible au lien ci-dessous : <http://www.la-fedurok.org/documents/Formation OPC Fedurok Biblio.pdf>
- Un espace en ligne regroupant les principaux documents disponibles au format numérique est accessible au lien ci-dessous : http://fsj.la-fedurok.org/recherche.php?lib_recherche=opc20090916&chk_doc=1&id_thematique=-1&chk_titre=1&chk_mot_cle=1&tri=1&ordre=0&nb_res=0

Inscription :

L'inscription se fait en renseignant et retournant le bulletin **avant le 8 novembre 2010** à :

Observatoire des politiques culturelles

« Projet de lieux MA »
1 rue du Vieux Temple
38000 Grenoble
ou par Fax : 04 76 44 95 00

→ Bulletin d'inscription disponible au lien suivant :

<http://www.observatoire-culture.net/index.php?id=4&idp=44.1&quand=&num=533#>

Son inscription reçue et validée, le participant recevra les documents pédagogiques préparatoires.

Public visé :

- Les élus locaux en charge de la culture ou de politiques transversales incluant une dimension culturelle (développement local, politique de la ville, éducation, jeunesse, pays...)
- Les cadres des collectivités publiques et de leurs établissements, chargés de missions
- Directeurs et responsables d'équipements ou de structures artistiques et culturelles

⁴ http://www.grenier-a-sons.org/pdf/LeMat_SudVaucluse.pdf

Tarifs :

Les tarifs TTC sont fixés sur un principe de dégressivité en fonction du nombre de personnes inscrites par collectivités ou structures artistiques et culturelles. Il intègre le coût pédagogique, collation diverses et repas.

Pour les collectivités publiques :

- 150 euros la première personne
- 100 euros la seconde
- 50 la troisième

Pour les structures artistiques et culturelles :

- 100 euros la première
- 50 euros la seconde

La formation pourra donner lieu à une prise en charge au titre de la formation des élus et techniciens territoriaux via l'OPC et à la formation professionnelle via la Fédurok

Direction pédagogique :

Jean-Pascal Quilès, directeur adjoint de l'OPC et **Philippe Berthelot**, directeur de la Fédurok.

Qui sommes-nous ?

- **L'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC)** est un organisme national dont la mission est d'accompagner la décentralisation et la déconcentration des politiques culturelles, la réflexion sur le développement et l'aménagement culturel du territoire mais aussi sur les dynamiques artistiques et culturelles, à travers des actions de formation, d'études, de conseil et d'information | www.observatoire-culture.net
- La **Fédurok** est une fédération nationale de musiques actuelles dont les projets s'articulent autour de la diffusion et de l'accompagnement des pratiques artistiques dans le secteur des musiques amplifiées/actuelles. Elle rassemble aujourd'hui 78 lieux répartis sur l'ensemble du territoire et mène des travaux d'observation, d'analyse et d'accompagnement à la structuration professionnelle des lieux en partenariat avec la Fédération des Scènes de Jazz et de musiques Improvisées en lien avec les partenaires publics et les organismes professionnels | www.la-fedurok.org
- **Tréma** est un réseau d'acteurs des musiques actuelles en Région Paca. Constitué en 2006 à l'initiative des lieux adhérents aux fédérations nationales la Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz, il compte aujourd'hui 17 membres originaires de l'ensemble des départements de la région, et associe ses partenaires des réseaux Phonopaca et le Cercle de Midi à ses actions. | <http://trema-paca.org>